



PÉRUWELZ

30 - Circuit du Maréchal de Croÿ 31 - Circuit de l'Avenue de l'Hermitage

DÉPART Maison du Parc naturel - Bon-Secours
GPS : 50.498/3.613



4 km
3 km

45 min.
45 min.

CIRCUIT N° 30 (4 KM)

1 Au départ de la Maison du Parc naturel, prenez le chemin de Blaton qui vous amène à travers la forêt de Bon-Secours/Condé. Laissez deux chemins sur votre gauche et prenez, peu après le second, la petite sente qui descend à gauche.

2 Suivez la lisière de la forêt, ce qui vous entraîne au cœur des champs et rejoignez la grand'route Péruwelz-Blaton. Vous pouvez faire un aller-retour à la borne du sanglier en prenant à droite la piste cyclable sur 100 m ; allez jusqu'à la borne et revenez sur vos pas.

3 Traversez avec prudence et descendez le chemin en face de vous. (Sur votre gauche, au pied d'un platane, se trouve la borne du sanglier ; en 1751, le prince Emmanuel de Croÿ tira d'ici un sanglier à 111 m de distance). Faites demi-tour et restez sur la route pavée.

4 A l'approche du canal Nimy-Blaton-Péronnes, prenez à droite et retrouvez la grand' route.

Allez sur le pont voir le canal Nimy-Blaton-Péronnes; revenez sur vos pas et poursuivez le long de la grand'route; traverser à hauteur de la piste cyclable qui longe la route de Bernissart. Empruntez cette piste et pénétrez dans la forêt par le petit sentier qui se découvre à votre droite.

5 Au croisement en fourche, dirigez-vous à droite et parcourez le long chemin des Loups qui serpente au milieu de la forêt.

6 Vous voici arrivé à un carrefour. Continuez tout droit pour retrouver vos premiers pas, ce qui vous reconduit à la Maison du Parc naturel. Vous pouvez aussi y revenir en tournant à gauche pour emprunter le circuit 31.

CIRCUIT N° 31 (3 KM)

1 Au départ de la Maison du Parc naturel, prenez le chemin de Blaton qui vous mène à travers la forêt de Bon-Secours-Condé. Laissez sur votre gauche trois sentiers avant de parvenir à un quatrième croisement.

2 Prenez à droite le chemin du Faux fuyant du Blanc Chêne. En arrivant au carrefour suivant, allez un peu à droite pour parcourir le chemin rectiligne du Blanc Chêne. Au printemps, vous allez être entourés d'immenses tapis d'anémones blanches et de jacinthes bleues.

Vous découvrez plus loin un panneau expliquant l'exploitation du charbon; il est placé juste avant le croisement.

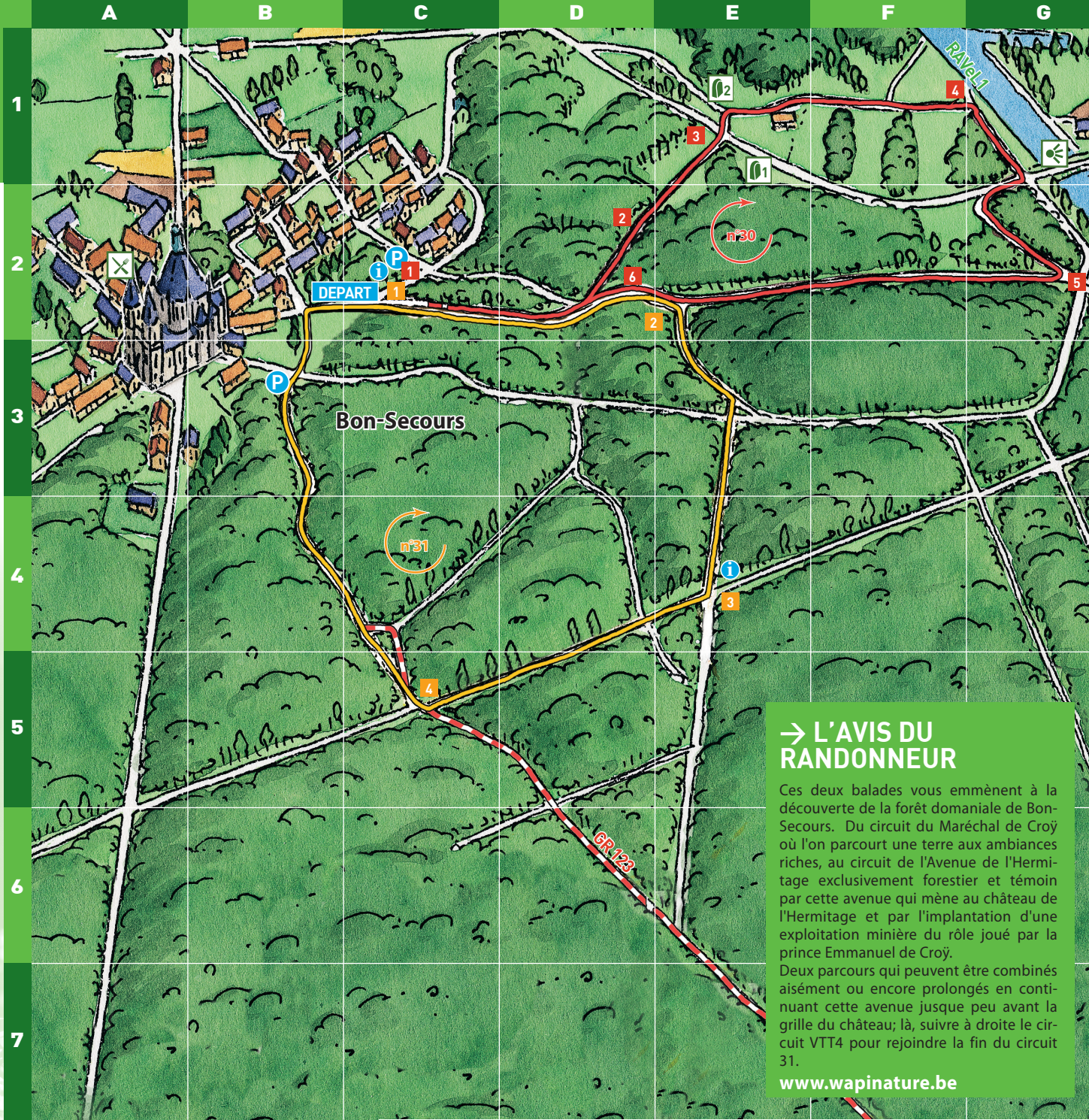
3 Prenez à droite. Vous êtes sur l'Avenue de l'Hermitage qui mène à la frontière franco-belge marquée par un fossé transversal, et au-delà, à la route de Bon-Secours-Condé et au château de l'Hermitage.

4 Juste avant le petit fossé et le panneau frontière, vous allez prendre le chemin de Bernissart qui mène à Bon-Secours; il est empierré à l'ancienne. Vous montez progressivement vers Bon-Secours en longeant la frontière. Arrivé au parking de la rue de la Forêt, prenez le chemin qui monte le long du mur. Au sommet, vous retrouverez la Maison Parc naturel.

→ HORS CIRCUIT

LA BASILIQUE

Au XVII^e siècle, les habitants de Péruwelz ont construit une chapelle pour remercier la Vierge de les avoir protégés de la peste. Ils ont choisi un mont où l'on vénérât Notre-Dame du chêne-entre-deux-bois vraisemblablement à l'emplacement d'une pierre druidique. C'est en 1895 que fut inaugurée la basilique Notre-Dame de Bon-Secours. En style néo-gothique, elle est bâtie en pierre de Tournai et attire encore de nombreux pèlerins.



→ L'AVIS DU RANDONNEUR

Ces deux balades vous emmènent à la découverte de la forêt domaniale de Bon-Secours. Du circuit du Maréchal de Croÿ où l'on parcourt une terre aux ambiances riches, au circuit de l'Avenue de l'Hermitage exclusivement forestier et témoin par cette avenue qui mène au château de l'Hermitage et par l'implantation d'une exploitation minière du rôle joué par le prince Emmanuel de Croÿ. Deux parcours qui peuvent être combinés aisément ou encore prolongés en continuant cette avenue jusque peu avant la grille du château; là, suivre à droite le circuit VTT4 pour rejoindre la fin du circuit 31.

www.wapinature.be

Légende
Circuit 30
Circuit 31

- 1. Borne du sanglier
- 2. Borne du Maréchal
- Point de vue



Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme.



Coordination: Maison du Tourisme de la Wallonie picarde - Photographies: S. Dhote - Illustration: E. Dauriel - Cartographie: A. Quatena - Coordinateur communal: Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - Impression: ICR